

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} février, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.

Convocation transmise le 23 janvier 2024.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
	DAVID Joseph	X		BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL		X	GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	X		<i>Non désigné</i>		
CAP ATLANTIQUE	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle		X
CC ESTUAIRE ET SILLON	CORBEL Patrick		X	PRODEAU Pascal	X	
	GUYON Roger	X		CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel	X	X	BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène		X	SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane	X		CAILLON Xavier	X	
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEUF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel		X	RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques		X	LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique	X		FRUINEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette	X	

	LE CHEVILLER Didier		X	LADURELLE Franck		X
	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
CARENE	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul	X		CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET		X	Bruno CHARTIER	X	
	COCHY Jacques	X		MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence		X
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian	X		Joël LEGOFF		X
GEFFROY Alain		X	Jean-Pierre LECROM		X	

	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		X			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 23

TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 23

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier DEMARTY

DÉLIBÉRATION N°2024-03

OBJET : Affectation du résultat 2023

Le Président informe le conseil Syndical qu'il y a lieu, dans le cadre de la comptabilité M14 d'affecter le résultat de fonctionnement 2023, soit + 5 009.07 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil syndical :

DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2023, pour la somme de + 5 009.07 € en section d'investissement au compte 1068.

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an avec :

23 voies pour

0 voies contre

0 abstention

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,

Éric PROVOS



Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le



ID : 044-254402282-20240201-202403-DE

